

Contrats de dix ans pour lycéens

REIMS ET TINQUEUX La marine nationale proposera des contrats longs à des élèves de BTS.



La convention liant le lycée Georges-Brière et la marine nationale a été signée hier. A.P.

L'ESSENTIEL

• **Le lycée** Georges-Brière est lié par convention avec la marine nationale depuis plus de 25 ans. Jusqu'à présent n'étaient concernés que les bacs professionnels.

• **Une nouvelle** convention signée hier offre désormais des débouchés à certains BTS (bac+2).

courant, le lycée Georges-Brière sera en mesure de la proposer à partir de la prochaine rentrée. Seront concernés les élèves préparant un BTS SN (systèmes numériques, c'est-à-dire de l'électronique), ou un BTS Cira (contrôle industriel et régulation automatique). C'est la marine nationale qui leur proposera à leur sortie un contrat de dix ans avec le statut d'officiers-mariniers (ce sont les sous-officiers dans la marine). La convention encadrant ce dispositif a été signée officiellement hier sur le site de Tinquex du lycée (Georges-Brière dispose aussi d'un site à Reims au Val-de-Murigny), par le proviseur Olivier Leloux d'une part, par le lieutenant de vaisseau Étienne

Gaillard d'autre part. « Chacun y trouve son compte, résumait ce dernier : la marine recrutera des techniciens de qualité, les élèves se voient offrir immédiatement un débouché. »

Cette convention prévoit aussi pour ces élèves de BTS des stages rémunérés, ainsi que des jobs d'été, à effectuer sur des bâtiments des gars de la marine.

Ce n'est pas le premier partenariat officiel entre Georges-Brière et les marins militaires. Mais les contrats offerts jusqu'à présent étaient réservés aux bacs professionnels, et ils étaient quand même plus courts (trois à cinq ans seulement). Avec la signature d'hier, le niveau monte ! ■

ANTOINE PARDESSUS

Être sûr d'avoir du travail pendant dix ans à la sortie du lycée ? Cette perspective, plutôt alléchante par les temps qui